

## Mot de la présidence



Annie Domingue,  
Présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà, l'année scolaire tire à sa fin... Habituellement, après une nouvelle entente nationale, il y a une période de transition et d'adaptation à celle-ci. Cependant, cette année, le ministre de l'Éducation a tenu à nous garder occupés.

Avec son avalanche de mesures et de lois restrictives, ce sont encore les enseignantes et enseignants qui ont le sentiment de se faire pointer du doigt pour tous les problèmes du réseau de l'éducation. Comment peut-on se sentir autrement lorsque ceux-ci vont carrément à l'encontre du discours de valorisation de la profession enseignante? Nous n'avons qu'à penser aux projets lois abordés dans notre Info-SEEL précédent :

- le PL no° 47 qui restreint le droit de parole avec son code d'éthique;
- le PL no° 94 qui oblige toutes les enseignantes et tous les enseignants à être évalués annuellement;
- le PL no° 89 qui limite considérablement le droit de grève;
- le PL no° 100 qui nous fait perdre les matières locales de négociation;
- et le PL no° 101 qui vient réduire la protection de la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs de l'éducation qui sont, en très grande majorité, des femmes dans un secteur où la violence augmente.

Présentement, ce que nous entendons de la CAQ est un discours antisyndical et empreint de violence vis-à-vis les syndicats et leurs membres. Pensons simplement aux paroles du ministre Drainville : « [...] les propositions des jeunes caquistes (visant directement l'autonomie des syndicats) ont donné un **bon coup de pied** dans le nid de guêpes [...] ». Ce genre de discours ne devrait jamais avoir sa place lorsqu'il est question de relations de travail! Nous continuerons donc de dénoncer de telles déclarations qui ne font qu'envenimer la situation.

En ajout à toutes ses déclarations, le ministre a également annoncé d'inquiétantes restrictions budgétaires qui auront assurément un impact sur les services aux élèves. Par conséquent, toutes les personnes inquiètes et outrées de la situation se regroupent actuellement pour former une vaste coalition en se réunissant derrière la bannière « Ensemble, unis pour l'école ».

Ainsi, considérant les coupes alarmantes, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), la Fédération du personnel professionnel de l'éducation (FPPE-CSQ), l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ), la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE), et le Regroupement des comités de parents



autonomes du Québec (RCPAQ) unissent leur voix pour dénoncer les compressions et demander au gouvernement d'y renoncer.

Nous vous tiendrons informés dès que possible. En attendant, vous pouvez signer la pétition qui circule pour réclamer la suspension des coupures en éducation : [https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-11541/index.html?fbclid=IwY2xjawLKe6BleHRuA2FlbQIxMABicmlkETEwcDEwazNWbzZFSFY1c0NTAR4Y4ZdWfBAPZJ\\_JONixEIsHvz6df0ZNsotv8Qnih80aoiJHw\\_hSbSqlgqIdNw\\_aem\\_CN90\\_gv2r7ndsiKdk6uEJA](https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-11541/index.html?fbclid=IwY2xjawLKe6BleHRuA2FlbQIxMABicmlkETEwcDEwazNWbzZFSFY1c0NTAR4Y4ZdWfBAPZJ_JONixEIsHvz6df0ZNsotv8Qnih80aoiJHw_hSbSqlgqIdNw_aem_CN90_gv2r7ndsiKdk6uEJA)

Quoi qu'il en soit, le mois de juin sera bientôt derrière nous et il est maintenant temps de prendre un peu de recul et de repos. Cette pause, vous la méritez amplement puisque chaque année scolaire amène son lot de défis et vous les relevez toujours avec persévérance et détermination. Nous vous souhaitons donc un été rempli de douceur où vous pourrez faire le plein de souvenirs heureux partagés en famille et entre amis. Nous espérons que vous trouverez du temps pour vous ressourcer, pour vous évader et qu'où que vous soyez, que vous passerez un bel été!

*Annie Domingue,*  
Présidente du SEEL



## Maman va à l'école

Les 4 et 5 juin derniers avait lieu la remise des bourses Maman va à l'école au Centre de services scolaire des Laurentides. C'est avec fierté que le Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides (SEEL-CSQ) s'est associé à cet événement qui favorise l'accès à un premier diplôme pour les mères de familles monoparentales.

Cette année, ce sont quatre élèves du Centre de formation professionnelle et de l'Éducation des adultes des Cimes qui ont reçu des bourses de 500 \$ chacune. Ces dernières, constituées grâce à des dons d'organisations et d'individus principalement issus du monde syndical et de l'enseignement, sont offertes aux mères qui veulent reprendre leurs études.



Bourse de Maman va à l'école : Alexandra Tremblay (enseignante), Sandra Giroux (élève), Dominique Lapointe-Petit (TTS), Annie Domingue (présidente du SEEL-CSQ), Marie-Pier Lincourt (déléguée du SEEL-CSQ), Isabelle Richard (direction)



Bourse de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) : Sylvie Cadieux (enseignante), Véronique Dagenais (élève), Isabelle Richard (direction), Dominique Lapointe-Petit (TTS), Annie Domingue (présidente du SEEL-CSQ), Marie-Pier Lincourt (déléguée du SEEL-CSQ)

Bourse du Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides (SEEL-CSQ) : Marie-Pier Lincourt (enseignante), Julie Charlebois (élève), Dominique Lapointe-Petit (TTS), Annie Domingue (présidente du SEEL-CSQ), Isabelle Richard (direction)



Bourse du Fonds de solidarité FTQ : Mélanie Savoie (enseignante), Caroline Beaubien (agente de services sociale), Émilie Trudel (élève) et Annie Domingue (présidente du SEEL-CSQ)

## Assurance voyage et annulation de voyage

La belle saison arrive à grands pas, et nombreuses sont les personnes qui préparent déjà leurs valises.



En ce sens, il est à noter que le **regroupement complémentaire facultatif 1** du régime Alter ego doit être détenu pour bénéficier de la **couverture d'assurance voyage avec assistance et d'annulation de voyage**. Les membres qui souhaiteraient ajouter cette protection peuvent le faire en transmettant à l'employeur le formulaire « Demande d'adhésion ou de changement », et ce, minimalement plus d'une période de paie avant leur départ, à défaut de quoi le changement demandé pourrait ne pas être encore en vigueur.

Cette couverture permet le remboursement des frais médicaux d'urgence encourus à l'extérieur de la province de résidence de la personne assurée. Selon les clauses du contrat, cette couverture demeure offerte même si un avis du gouvernement du Canada d'éviter tout voyage non essentiel est émis pour la destination choisie, à condition que la personne assurée présente un état de santé bon et stable avant le départ.

D'ailleurs, Beneva propose un outil d'information permettant de comprendre les subtilités des protections d'assurance voyage en fonction des différents scénarios qui peuvent se présenter dans le cadre d'un voyage. Nous vous invitons à consulter cet outil en suivant ce lien : <https://www.beneva.ca/fr/services-assistances-soutien/outil-assurance-voyage>.

Bon été!

Olivier Gagnon,  
Secrétaire-trésorier du SEEL



## La Personnelle - Concours exclusif aux membres de la CSQ

Découvrez votre offre exclusive d'assurance de groupe et courez la chance de gagner un des trois chèques de 1 500 \$!

### Comment participer?

Demandez une soumission d'assurance auto ou habitation et votre inscription sera instantanée! Rendez-vous à [lapersonnelle.com/concourscsq](http://lapersonnelle.com/concourscsq) ouappelez au 1 888 476-8737.

Vous faites déjà partie de la clientèle de La Personnelle? Votre inscription est automatique.

### Tirage

Les tirages auront lieu les 12 juin, 9 octobre et 12 décembre 2025.

Bonne chance!



Le bleu vous va si bien...  
et nos protections aussi!



laPersonnelle